



Certificat Factorielles

BON DE COMMANDE PARCOURS RETRAITE

Code client :
Suivi par : web

VOS COORDONNÉES

RAISON SOCIALE :

SIRET :

ADRESSE :

CP :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

ACTIVITÉ :

NOM ET PRÉNOM DU PARTICIPANT :

MOBILE :

E-MAIL :

PARTICIPANT EN SITUATION DE HANDICAP : ☐ OUI ☐ NON

(Si oui, précisez les adaptations nécessaires à la dispense de formation :)

COMPOSITION DE VOTRE CERTIFICAT RETRAITE

Contenu
Toutes les formations sont en classes virtuelles (*Dates consultables dans le calendrier)
Retraite obligatoire des salariés et des TNS : conseiller concrètement vos clients
Retraite supplémentaire des salariés et des TNS : apprendre à bâtir la stratégie de vos clients
Bilan retraite : passez à l'action !
Liquidation retraite : Maîtriser toutes les étapes pour proposer cette mission
Mise en marché de la mission
Coaching individuel sur les premières missions

Afin de valider votre inscription, merci de nous indiquer la session à laquelle vous souhaitez participer :

- ☐ Session du 21/05/2024 au 23/07/2024 ☐ Session du 12/09/2024 au 15/11/2024
☐ Session du 10/10/2024 au 13/12/2024 ☐ Session du 19/11/2024 au 29/01/2025

TARIFS 2024

Prix public	Prix abonnés Factorielles
4 600 € HT soit 5 520 € TTC	3 700 € HT soit 4 440 € TTC

Observations :

MODALITES DE FACTURATION ET DE REGLEMENT

La facture est établie à réception de votre bon de commande et est payable à réception selon le mode de règlement choisi. Votre inscription sera définitive à réception de votre règlement et de votre dossier de candidature dûment complété.

- ☐ Par virement bancaire ☐ Par prélèvement unique ☐ Par chèque à l'ordre de Factorielles

(Réservé aux abonnés Factorielles)

Pour un montant total de € TTC correspondant à une inscription pour participant(s) à la session de formation.

- ☐ Je confirme que ce programme de formation est en adéquation avec mes besoins.

- ☐ J'accepte les conditions générales de vente.

Seules les inscriptions accompagnées ou suivies du règlement et des conditions générales de vente signées sont définitives.

Fait à le

Mention « lu et approuvé »
Signature du client et tampon de la société

Nos formations sont en majorité validées par les chambres, organismes et associations professionnelles.
Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de ces derniers



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CERTIFICAT FACTORIELLES

Article 1 - Définition

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent au certificat retraite dispensé par FACTORIELLES, ci-après dénommé l'organisme de formation, et excluent l'application de toute autre disposition.
- 1.2 Le contrat est formé par la réception, par l'organisme de formation, d'un bon de commande signé par l'entreprise, accompagné d'un règlement du montant total de la commande (chèque, virement ou prélèvement).

Article 2 - Règlement de la formation

- 2.1 Le prix du certificat retraite Factorielles comprend les honoraires de formation.
- 2.2 Les factures délivrées par FACTORIELLES sont payables comptant sans escompte. En cas de retard de paiement, des pénalités seront calculées à un taux d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur.
- 2.3 Le montant total du prix du certificat retraite Factorielles doit être joint au bon de commande pour valider la commande de formation. Le prix de la participation est à régler directement à FACTORIELLES qui adressera à l'entité facturée tout élément (convention de formation, programme, attestation de présence) permettant le remboursement par l'organisme collecteur.
- 2.4 FACTORIELLES est un organisme de formation professionnelle. Pour bénéficier d'une prise en charge par votre organisme collecteur, le numéro de déclaration d'activité est le suivant : 82.69.040.42.69.
- 2.5 FACTORIELLES ne pratique pas la subrogation. En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur ou par les organismes publics ou parapublics dépositaires de budgets de formation, l'entreprise est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

Article 3 - Annulation / Report

- 3.1 Annulation :
 - Remboursement sans frais si l'annulation est faite par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
 - Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-participation du stagiaire.Le dédit ne pourra s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.
- 3.2 Report : FACTORIELLES se réserve le droit de supprimer une session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant pour des raisons pédagogiques. Dans ce cas, nous procédons au remboursement de la totalité du prix de la formation ou nous proposons une nouvelle date de formation.

Article 4 - Moyens pédagogiques et techniques

- 4.1 L'organisation matérielle des sessions est assurée par FACTORIELLES. Dès réception du bulletin d'inscription, un accusé de réception est adressé au signataire de la demande de formation, accompagné du programme détaillé concerné et d'une convention de formation. Au moins dix jours avant la formation, le participant reçoit son dossier : convocation, informations pratiques. Les sessions se déroulent sur une journée, une demi-journée ou deux demi-journées, consécutives ou non suivant les dates proposées. Les détails seront précisés dans la convocation adressée dix jours avant la formation.
- 4.2 Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles. En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation.
- 4.3 Le stagiaire s'interdit de supprimer, modifier, adjoindre un code d'accès, mot de passe ou clé différent de celui qui a été mis en place ainsi que d'introduire dans le système des données susceptibles de porter atteinte aux droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux de l'organisme dispensateur de la formation et/ou de nuire au bon fonctionnement dudit organisme. De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, DVD, supports de cours mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres au centre de formation.

Article 5 - Accès au service

- 5.1 Le stagiaire recevra avant la formation par courriel le lien d'accès à la plateforme de formation.

5.2 Le stagiaire devra créer son compte personnel d'accès à la plateforme. L'identifiant et le mot de passe lui seront strictement personnels et confidentiels et placés sous sa seule responsabilité. Le stagiaire s'engage à ne pas céder, revendre, ni partager ces données avec quiconque, sans autorisation préalable de Factorielles. A cet égard, le client se porte garant de la bonne exécution de cette clause par les différents utilisateurs pour le compte desquels il a passé commande et doit répondre de toute utilisation frauduleuse.

- 5.3 A la date et à l'heure de la session qui ont été convenues, le stagiaire accèdera à la classe virtuelle grâce au lien d'accès communiqué au préalable par Factorielles. Le stagiaire pourra suivre et interagir avec l'intervenant et les autres participants, sous réserve des conditions matérielles et de connexion énoncées à l'article 5.4. Au cours de sa participation à la classe virtuelle, le stagiaire pourra télécharger les supports de formation (format numérique PDF) de manière autonome.
- 5.4 Pour effectuer les formations à distance, le stagiaire doit impérativement disposer d'une connexion Internet haut débit (type ADSL, fibre...), d'un équipement comportant notamment un ordinateur ou poste d'accès équipé d'une sortie audio et d'un clavier, des haut-parleurs, des écouteurs ou un casque audio, pour écouter le module et doit disposer d'une webcam.
- 5.5 FACTORIELLES ne peut être tenue responsable des éventuels problèmes de connexion internet. Dans ce cas, aucune demande de remboursement ou diminution du coût de la formation ne peut être réclamée.

Article 6 - Réglementation sur les données personnelles

- 6.1 Les informations personnelles demandées au client et collectées par FACTORIELLES sont enregistrées dans son fichier clients et principalement utilisées pour le traitement de sa commande et la bonne gestion des relations avec le client.
- 6.2 Les données personnelles collectées sont conservées pour une durée qui ne saurait excéder dix (10) ans, sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire ou si le client a exercé, dans les conditions prévues ci-après l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.
- 6.3 Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données personnelles ou encore de limitation de traitement. Le client peut, sous réserve de production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en écrivant à contact@factorielles.fr.
- 6.4 L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de FACTORIELLES habilités à les traiter en raison de leur fonction au sein de l'entreprise. Cependant, ces informations pourront éventuellement être communiquées à des sous-traitants chargés contractuellement de l'exécution des tâches nécessaires au bon fonctionnement des plateformes de services et prestations faisant l'objet du présent contrat, sans que le client ait besoin de donner son autorisation. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les sous-traitants n'ont qu'un accès limité à ces données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés dans le présent article, FACTORIELLES s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans le consentement préalable du client à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligations légales, lutte contre la fraude...).

Article 7 - Application des conditions générales de vente

- 7.1 FACTORIELLES se réserve le droit de redéfinir les conditions d'accès aux différents services s'il en est fait un usage abusif par le client.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FACTORIELLES, prévaloir sur ces conditions générales de vente. FACTORIELLES se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

Article 8 - Loi applicable et Clause attributive de Juridiction

- 8.1 Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. La langue du présent contrat est la langue française. Tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera, faute de résolution amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français du lieu du siège social de FACTORIELLES, et ce même en cas d'appel, en garantie de demande incidente ou de pluralité de défendeur.

Signature client :



DOSSIER DE CANDIDATURE

Certificat Retraite

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Civilité : ☐ M. ☐ Mme

Nom : Prénom :

Téléphone professionnel : E-mail professionnel :

Intitulé de votre emploi actuel ou du dernier poste occupé :

Nombre d'années d'expérience professionnelle :

Diplômes obtenus* et/ou niveau d'études :

.....

.....

* préciser l'année d'obtention

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom et raison sociale de votre entreprise :

Activité de la société : Effectif :

Adresse de la société :

Code postal : Ville :

Entité à facturer :

Adresse de facturation si différente :

Nom et prénom du signataire de la convention :

Téléphone du signataire : E-mail du signataire :

VOS ATTENTES

Quelles missions réalisez-vous dans le cadre du poste que vous occupez actuellement et quelles sont vos responsabilités ?

.....

.....

.....

Quels sont vos objectifs professionnels à l'issue de cette formation ?

.....

.....

.....



CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats sont des professionnels : du conseil (experts-comptables, centres de gestion, notaires, avocats) ou de la vente de solutions d'assurance (conseils en gestion de patrimoine, banques, groupes d'assurance, institutions de retraite).

Chaque participant devra justifier d'une expérience professionnelle significative dans l'exercice de fonctions commerciales ou techniques au sein d'un organisme d'assurance, financier ou de conseil en gestion de patrimoine ou au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou au sein d'une direction des ressources humaines.

Le certificat retraite étant entièrement réalisé en classes virtuelles, le participant devra s'assurer qu'il répond aux recommandations techniques mentionnées ci-dessous.

Une fois votre candidature transmise, votre inscription sera définitive à réception du chèque de règlement ou du virement. Le tarif du certificat retraite Factorielles est disponible sur votre bon de commande ou sur <https://www.factorielles.com/certificat-retraite-factorielles.html>

Factorielles ne pratique pas la subrogation.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Pour effectuer les formations à distance, le stagiaire doit impérativement disposer d'une connexion Internet haut débit (type ADSL, fibre...), des navigateurs Google Chrome ou Firefox, d'un équipement comportant notamment un ordinateur ou poste d'accès équipé d'une sortie audio et d'un clavier, des haut-parleurs, des écouteurs ou un casque audio pour écouter le module et doit disposer d'une webcam.

DOSSIER A RETOURNER

Dossier à retourner par mail à vbriois@factorielles.fr

Pour toute demande d'informations complémentaires :

Virginie BRIOIS, Chargée de mission Formation

vbriois@factorielles.fr

Téléphone : 04.72.91.54.21

Factorielles

42 avenue Georges Pompidou

69003 Lyon

☐ Je confirme avoir pris note des recommandation techniques

Fait à Le

« Mention « lu et approuvé »

Signature du client et tampon de la société